



**Doc. 13280**

08 juillet 2013

## Des stratégies coordonnées pour une bonne gouvernance d'Internet

### Proposition de recommandation

déposée par M. Robert SHLEGEL et d'autres membres de l'Assemblée

---

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

---

Internet a pénétré tous les domaines de la vie humaine et est devenu l'un des moyens les plus importants de garantir les droits de l'homme et la démocratie. Cependant, parallèlement aux possibilités offertes, se font jour des dangers qui engendrent une perte de confiance dans la Toile : le développement de la cybercriminalité, les vols d'argent et de données personnelles, la fraude, la diffamation impunie, les menaces, la diffusion d'informations extrémistes, la pédopornographie et la conception de logiciels dans l'intention de nuire ont conduit à un ralentissement de l'usage d'Internet par rapport à son rythme d'expansion.

La nécessité de protéger les droits de leurs citoyens pousse un certain nombre d'Etats à établir un cadre juridique pour définir les rapports découlant de l'usage d'Internet. Les tentatives pour élaborer une législation dans ce domaine sont malheureusement dispersées et empiriques, ce qui, compte tenu du caractère transfrontalier de la Toile, peut avoir des effets négatifs, notamment la violation des droits des personnes physiques et morales, comme dans le cas des restrictions imposées à Google par différents pays.

L'élaboration d'une législation dans ce domaine doit être systématique et internationale et se faire grâce à une action concertée de tous les Etats membres du Conseil de l'Europe. Se fondant sur les principes de la Stratégie 2012-2015 du Conseil de l'Europe sur la gouvernance d'Internet, l'Assemblée parlementaire devrait établir un rapport sur ce sujet, qui fournirait des informations sur la situation dans les Etats membres du Conseil de l'Europe, résumerait les expériences positives et les défis à relever, s'efforcerait de trouver une approche commune en vue d'une réglementation juridique européenne et ferait des recommandations au Comité des Ministres à ce sujet.

*Signé (voir au verso)*



Signé<sup>1</sup>:

SHLEGEL Robert, Fédération de Russie, GDE  
AGUZAROV Tamerlan, Fédération de Russie, GDE  
ALIGRUDIĆ Miloš, Serbie, GDE  
BORZOVA Olga, Fédération de Russie, GDE  
BUSCOMBE Peta, Royaume-Uni, GDE  
CHOPE Christopher, Royaume-Uni, GDE  
DAVIES David, Royaume-Uni, GDE  
DUNDEE Alexander, [The Earl of], Royaume-Uni, GDE  
GERASIMOVA Nadezda, Fédération de Russie, GDE  
GORACHEVA Svetlana, Fédération de Russie, SOC  
HARUTYUNYAN Davit, Arménie, GDE  
KAZAKOVA Olga, Fédération de Russie, GDE  
LEIGH Edward, Royaume-Uni, GDE  
LIDDELL-GRAINGER Ian, Royaume-Uni, GDE  
LIKHACHEV Vassiliy, Fédération de Russie, GUE  
MAKHMUTOV Anvar, Fédération de Russie, GDE  
NÍELSSON Brynjar, Islande, GDE  
PUSHKOV Alexey, Fédération de Russie, GDE  
SEYIDOV Samad, Azerbaïdjan, GDE  
SIDYAKIN Alexander, Fédération de Russie, GDE  
WATKINSON Angela, Royaume-Uni, GDE  
WILCOX Judith, Royaume-Uni, GDE  
WOLDSETH Karin S., Norvège, GDE

---

1. GDE: Groupe démocrate européen  
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne  
SOC: Groupe socialiste